

Le contrôle allié

DEUX SOLUTIONS SONT PRESENTES PAR LA C. G. D. AU REICH

Paris, 30. — On communique aujourd'hui le texte de la note adressée par le commandant des ambassadeurs au gouvernement allemand, au sujet du contrôle militaire inter-allié.

La note précise ainsi une dernière fois les termes du problème :

« La question de l'achèvement du contrôle militaire comporte qu'une des deux solutions suivantes :

« Ou bien le gouvernement allemand se prêtera à l'inspection générale réclamée par les alliés.

« A la suite de cette inspection, et si des résultats sont satisfaisants, le contrôle en sera limité aux cinq catégories.

« Ou bien le gouvernement allemand persistera à refuser l'offre de contrôle.

Dans le premier cas, les gouvernements alliés, sans insister sur la constitution d'un comité de garantie qu'ils avaient d'abord envisagé, ont l'intention de procéder, le plus tôt possible, après l'inspection générale, à une réduction progressive et très importante des effectifs de la commission de contrôle n'ayant aucun désir de prolonger indéfiniment l'existence de cette commission.

Dans le deuxième cas, il ne restera à ceux-ci qu'à exiger la stricte application du traité.

La commission de contrôle serait donc maintenue dans sa forme actuelle et dans l'exercice de tous ses droits au moment où elle aurait pu rendre compte aux gouvernements alliés représentés, que toutes les stipulations visées dans les articles du traité pour lesquelles un délai de temps est prévu ont été complètement satisfaites.

L'ALLEMAGNE DEVRA ACCEPTER AVANT LE 30 JUIN

De toutes manières, la situation actuelle ne saurait se prolonger plus longtemps et les gouvernements alliés pensent que le gouvernement allemand comprendra qu'il est de l'intérêt général de venir sans retard à des solutions définitives.

Ils attendent donc, avant le 30 juin, qu'il accepte les propositions qui lui ont été faites dans la présente note, concernant l'inspection générale et la limitation consécutive du contrôle aux cinq catégories.

Il n'est pas besoin de souligner quelle importance aurait un tel résultat et combien il contribuerait à hâter l'heure de l'armistice définitif que le gouvernement allemand déclare souhaiter et que les alliés ne désirent certainement pas moins que lui.

La note est signée : R. POINCARÉ.

Conseil à l'Élysée

LES DECRETS VONT ÊTRE PUBLIES

Paris, 30. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Millerand.

M. Raymond Poincaré a mis le conseil au courant de la situation extérieure.

Le conseil a décidé de publier les décrets relatifs à la loi de finances pour 1931, les administrations suivantes : affaires étrangères, finances, travaux publics, aéronautique, marine marchande, commerce.

L'EXPORTATION DES BEURES

Enfin, le conseil a décidé de proroger pour un mois le régime actuel, en ce qui concerne l'interdiction de la sortie des beurres.

LES REVENDECTIONS DES ÉTUDIANTS

Paris, 30. — Ce matin, à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre Richelieu, a eu lieu la séance de clôture de tous les congrès étudiants, sous la présidence de M. Poincaré.

M. Rousselier, rapporteur général a donné lecture des revendications des étudiants :

1. Ouverture d'un crédit pour la création d'une maison des étudiants sur le modèle de la cité universitaire.

2. Contrôle de l'hygiène des meubles d'étudiants.

3. Création d'un sanatorium.

4. Réduction des tarifs de chemins de fer pendant les voyages des vacances et d'examen.

5. Risques professionnels du cours médical ; nécessité de la création d'une sorte d'assurance similaire à celle des agents de travail, qui fonctionne pour les ouvriers ;

6. Représentation, dans les conseils du ministère de l'instruction publique, des universités et des facultés.

M. Poincaré a prononcé un discours.

LA CRISE ALLEMANDE SE PROLONGE

Paris, 30. — En raison des fêtes de l'Ascension, les négociations au sujet de la formation du nouveau gouvernement ont été officiellement suspendues hier. Des conversations officieuses ont eu lieu entre les différentes personnalités politiques, mais les pourparlers proprement dits recommencent aujourd'hui.

Le président Ebert, qui devait se rendre, samedi, à Dresde, pour assister à l'inauguration d'une exposition, a fait savoir télégraphiquement qu'il doit renoncer à ce voyage, en raison de la situation politique.

ÉVENTRE PAR SON FRÈRE

Paris, 30. — Travaillant sous de vives pressions, le maître de la maison Calman-Lévy, les deux frères Couhot, ouvriers brocheurs, vivaient en fort mauvaise intelligence. Il faut bien le dire, l'un et l'autre n'étaient pas d'une sobriété exemplaire et la moindre futilité leur était sujette à querelle.

Hier matin, à l'atelier, l'aîné, Louis, quarante-trois ans, 30, rue de Vanves, reprocha à son frère Maurice, demeurant 120, rue de l'Égalité, de moins de dix ans moins âgé que lui, d'avoir du travail plus agréable.

« Les deux hommes entrèrent dans une violente querelle.

Le soir, l'aîné regagna son domicile, rue de Vanves, où il habite avec sa femme et sa jeune fille.

« Une peine était-il arrivé que son frère Maurice n'a pas voulu vous suivre ?... Vous savez que c'est une malicieuse enfantine ?

« Je vois, je vois...

« Je n'avais invité que des bébé et des parents de bébé.

« Diantre ! A-t-ils ma barbe grise...

« Fera-t-ils bien dans le tableau...

« Arancez donc, je vous prie. Je n'ai pas besoin de vous présenter... Je crois que votre ami, le docteur Sigalon, est là-bas, dans les couloirs.

« Mais ! Sigalon est ici ?

« Mais ! il m'a proposé à la lanterne magique. Il s'amuse comme un enfant... Petit Jacques ? petit Jacques ?... Venez saluer monsieur Noizelle ! Vous reconnaissez bien monsieur Noizelle ?

« Bonjour, mon petit ami ! dit le préfet en tapotant le front de l'enfant.

« Mais ! le préfet avait dit, petit Jacques se tenait prêt à réciter quelques sous-préfectures : ce monsieur ne lui en demanda pas.

« Les yeux du préfet avaient une lumière étrange comme un matin d'hiver ; et, par moments, il se détournait des enfants pour regarder vers les couloirs.

« Dès qu'il le vit, il se dirigea de ce côté. Il savait très bien que Sigalon assistait à la lanterne magique. C'était uniquement pour le voir qu'il était permis d'entrer chez madame Bellefleur.

« Hier, mon vieux Noizelle !... Comment va-t-il ?

« Sigalon était en train de monter un cinématographe pour clocheter la matinée. Le photographe de l'Académie de Beauté travaillait avec lui.

« Noizelle prit le bras du docteur et l'emmena vers un chambre voisine.

« J'ai deux mots à te dire ! lui apparut-il à demi-voix.

« Pressé à

« Merci ! Et madame Noizelle à elle

BIZARRES ACCIDENTS

UN CARRE-CHAMPÈTRE SE TUE EN MANIANT SON FUSIL

Un accident bizarre est survenu l'après-midi au hameau de Héselles, sur le territoire de la commune de Wallon-Cappel.

Vers trois heures, le garde-chasse Jérémie Haury, avait quitté sa maison située près de la route de Héselles, pour aller débusquer son chien de ses années, dont il a la garde. Son frère, Abel Haury, 31 ans, bricoleur à Zuytpeene garde-chasse lui aussi, l'accompagnait dans cette tournée.

Tous deux restaient aux environs de onze heures. C'est alors que se produisit l'accident. En passant près de la niche du chien de son frère, Haury eut la malheureuse idée de vouloir taquiner l'animal en tenant son fusil par la crosse.

Comme il regardait l'arme vers lui, la détente courra à la suite de la pression de la niche et le coup partit à l'insu de l'homme.

Le corps fracassé d'Abel Haury, le malheureux garde-chasse, se retrouva sur le sol, et le fusil tomba sur lui-même et s'abattit en comprimant ses entrailles qui se répandirent par l'anus.

Après avoir été poussé par M. Jérémie Haury, des promeneurs accoururent, puis une automobile dont les conducteurs s'offrirent de transporter le cadavre à Héselles.

C'est M. le docteur Debrock, qui fut appelé à donner les premiers soins au blessé et qui l'emmena lui-même en auto à l'Hospice d'Héselles.

Il n'y avait aucune espérance de sauver le pauvre garde, car les intestins étaient perforés en plusieurs endroits.

Abel Haury fut inhumé hier vendredi, à 1 h. 30 de l'après-midi. Il laisse une veuve et un enfant.

Une enquête a été faite sur cet accident par les gendarmes d'Héselles.

EN JOUANT AVEC UN REVOLVER UNE FILLETTE DE SALLAUMINES SE TUE

La jeune Marianna Zimna, âgée de 12 ans, demeurant au numéro 7 de la cité de l'Épinoite, avait été chargée par ses parents de faire les lits des pensionnaires qui habitent dans la maison.

Un fonctionnaire des finances d'une commune voisine de Valenciennes a comparu vendredi, devant le Tribunal de Valenciennes à la requête d'une comédienne qui avait recue d'une erreur incoercible. Il a été condamné pour injures à cent francs d'amende et à deux mille francs de dommages-intérêts.

SCRUTIN DE LISTE REGIONAL

Paris, 30. — M. J.-L. Bonnet, député de la Seine, a adressé aux collèges qui déposeront une proposition de loi tendant à établir le scrutin de liste régional, avec représentation proportionnelle intégrale et par le système du nommage unique.

UNE FEMME S'EMPALA

Moulins, 30. — Mme Aubrey, cultivatrice à Arzon, a été victime d'un triste accident, s'empala, aujourd'hui, sur la barrière d'un champ.

NON-LIEU EN FAVEUR DU DOCTEUR CLAUDE ATTAIX

Clermont-Ferrand, 30. — Le docteur Claude Attaix, ancien maire de Sournon, près de Riom, qui avait été un moment soupçonné d'avoir tué l'Algérien Kaddour, qui l'avait trouvé la nuit dans son domicile, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

DEUX ENFANTS, LEUR MÈRE DANS LES FLAMMES

Nancy, 30. — Pendant que Mme Paolo Gascolet, de Moncel-sur-Saône, lavait du linge à la rivière distante d'une centaine de mètres de la rue, elle avait laissé ses deux enfants, un garçonnet âgé de 18 mois et une fillette de 6 mois.

La mère accourut au secours ; de ses enfants ; elle réussit à sortir le garçonnet tandis que la fillette était carbonisée.

Les deux enfants ont été emportés par un camion de pompes et ont été brûlés.

Le feu a été mis accidentellement par un tuyau de poêle traversant la toiture. Tout a été éteint.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Temps chaud et orageux, ciel beau peu nuageux la nuit et la matinée, devenant nuageux l'après-midi. Orages épars ou quelques averses. Vent de sud-est à sud-ouest, 2 à 5 m. Minimum 12°.

La Journée Sportive

Le 11^{ème} Critérium Cycliste (AMATEURS) du Nord de la France

ORGANISÉ PAR LE « RÉVEIL DU NORD », SOUS LES RÉGLEMENTS DE LA F. G. C. N. — 7.000 FRANCS DE PRIX. — 8^{ème} JUIN 1924

230 Kilomètres. — 1.500 francs et UNE BICYCLETTE WALTOR AU PREMIER

LES CONTROLES VOLANTS

Plusieurs contrôles « volants » fonctionneront sur la route ; ils seront installés à Fournet, Douai, Béthune, Le Cateau, Solesmes, Valenciennes, Condé, Vieux-Condé, Saint-Amand. De plus, plusieurs contrôles secrets assureront la parfaite régularité de l'épreuve.

LES SUIVEURS AUTOMOBILISTES

A l'heure où nous écrivons ces lignes, dix voitures sont inscrites au classement des propriétaires de voitures automobiles, (dépense de suivre l'épreuve, de s'inscrire au plus vite, car le nombre des voitures officielles est limité).

LES BICYCLETES WALTOR AU PREMIER

Nous avons reçu dans l'après-midi d'hier, la visite dans nos bureaux de M. Prosper Rau, sympathique constructeur des Cycles WALTOR qui venait nous offrir une bicyclette WALTOR demi-tour, valeur 500 francs à attribuer au premier du 11^{ème} Critérium Cycliste Amateurs du Nord de la France.

Ainsi donc, le premier qui représentera un total de 2.000 francs.

Non content de cette initiative, M. Rau offre une prime de 100 francs à tous coureurs montant une bicyclette WALTOR, arrivant dans les 10 premiers.

On ne pouvait faire mieux et les coureurs seront très reconnaissants à M. Rau Prosper, du geste qui vient d'accomplir en faveur de notre épreuve.

Pour nous et pour les coureurs, nous voudrions que l'exemple de M. Rau soit suivi. Aidez-nous à organiser de nouvelles courses, quelques jours d'autres prix intéressants.

CYCLISME

Après le Critérium Cycliste International du Nord de la France

LE FILM DE NOTRE COURSE SERA PROJETÉ DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS GAUMONT.

Nous avons dit que la Maison Gaumont, de Paris, avait spécialement délégué un opérateur pour filmer notre Critérium Cycliste International du Nord de la France et nous sommes très heureux de constater que tous les établissements qui se recommandent de cette firme, ont accepté de nous recevoir.

LES GRANDS PRIX DE LILLE

Le Grand Prix de Lillo, organisé par le Cyclo Club Saint-Maurice, a été gagné par le coureur lillois, M. Lejeune, sur un parcours de 90 kilomètres : Lille-Tourcoing-Roubaix-Lille à couvrir trois fois.

LES GRANDS PRIX DE LEWAERDE

Le Grand Prix de Lewarde, organisé jeudi dernier par la Société Cycliste Lewardeoise, avec les concours du Cyclo Club Douaisien, a remporté un énorme succès. Plus de 65 coureurs prirent le départ, sur un parcours de 100 kilomètres.

Après le Grand-Prix d'Haubourdin

Nous avons hier publié le compte rendu du Grand Prix d'Haubourdin, organisé par le Cyclo Club d'Haubourdin, chez M. Camille Lemahieu, rue Sadi-Carnot.

LES EFFECTIFS DES DIFFÉRENTES ARMÉES DU MONDE

Russie (Union soviétique), 1.003.000 hommes; Italie, 250.000; Espagne, 240.000; Hollande, 163.262; Grande-Bretagne, 158.035; Tcheco-Slovaquie, 149.876; Yougoslavie, 120.000; Roumanie, 125.000; Belgique, 100.000; Allemagne, 100.000.

FOOTBALL-ASSOCIATION

GARANTIE CLUB BAT STOLLE SPORTIVE

Cette belle rencontre avait attiré une magnifique foule de spectateurs, environ 2.000 personnes qui se répartirent éhément de la façon dont l'équipe de Stolle se défendit.

LES FÊTES DE LA PAIX

La Grande Fête Sportive organisée par la Jeunesse Sportive de Valenciennes, sous les auspices de la Municipalité, aura lieu le dimanche 6 juin, à 15 heures, Place Nouvelle-Aventure.

COURSE A PIED

LES FÊTES DE LA PAIX

LAUSANNE

JEU DE BALLE

LES RENCONTRES DU 1^{er} JUIN

CYNOPHILIE

DE GRANDES DÉCISIONS Y SONT PRIS DIMANCHE

LES DÉBUTS DE LA NOUVELLE CHAMBRE

A LA COUR D'ASSISES DU NORD

Une rixe mortelle entre Polonais à Fiers-en-Escrebieux

Voici les faits qui étaient reprochés à Widawski Stanislas, 28 ans, sujet Polonais, ouvrier fondeur à Fiers-en-Escrebieux.

Depuis le début de l'année 1924, Widawski tenait à Fiers-en-Escrebieux, une cantine pour ses compatriotes polonais. Le 28 janvier dernier, il se trouvait dans sa cantine en compagnie de ses locaux, Koplarski et Kupiszek, trois demi-litres de cognac, il se prit de querelle avec Koplarski au moment du règlement de la dette.

Accusé résidant en France depuis près d'une année, il n'a encouru aucun reproche au sujet de son travail, mais il est noté comme d'un caractère rigide. Des renseignements pris par les enquêteurs sur sa moralité n'ont pu être recueillis.

LA LAUDIENCE

L'affaire Widawski n'a attiré que quelques vœux curieux. Les indiscrets importés en bon grand nombre par les journalistes, ont été repoussés par les gendarmes.

Après le réquisitoire de M. l'avocat-général Aubertot et la plaidoirie de M. Phalépin, la Cour a condamné Widawski à deux ans de prison.

Le crime d'un Sidi à Hautmont

L'Algérien Amouché accusé d'avoir commis un meurtre à Hautmont, s'est trouvé malade à la prison de Guiney et n'a pu être amené à l'audience.

DERNIÈRE HEURE

La réunion plénière des Groupes de Gauche

Paris, 30. — Une réunion a été tenue cet après-midi par le groupe républicain socialiste et les adhérents au parti socialiste français.

LE BUREAU DU GROUPE PARLEMENTAIRE SOCIALISTE

Paris, 30. — Le bureau du Groupe parlementaire socialiste a été constitué hier.

LES DÉBUTS DE LA NOUVELLE CHAMBRE

Paris, 30. — La Chambre devra attendre que le nouveau cabinet soit formé pour régler l'ordre de ses débats.

Sigalon raconta d'une voix honteuse, tandis que ses yeux s'humectaient :

« Eh bien ! oui ! j'ai dû être le jouet d'une coquine ! Moi, je ne suis pas coupable, je le jure ! Je n'ai rien à me reprocher, sinon ma faiblesse, mon aveuglement. Ça peut bien être un lupus que mademoiselle de Pradères a au visage. Quand je lui ai envoyé ce médicament, son amie mademoiselle de Saint-Junien était en effet chez moi ; j'ai eu besoin de m'absenter une minute pour aller au téléphone ; et quand je suis revenu, j'ai cru m'apercevoir que le médicament laissé par moi sur la table avait été changé, qu'on avait mis autre chose à la place... Quelques jours auparavant, mademoiselle de Saint-Junien m'avait demandé un tube de Koch, rien d'autre, un tube de Koch, j'en ai donné un, c'est le contenu de ce tube que elle m'a fait envoyer à mon insu car elle passait pour sa meilleure amie, la tourbe... Mais, si tu as soupçonné cela, pourquoi as-tu envoyé le médicament quand elle t'a dit que tu n'avais rien à lui donner ? Est-ce que je pouvais offrir à mademoiselle de Saint-Junien ma jure qu'elle n'avait touché à rien. Elle s'indigna. Elle me fit sentir sentir combien mes soupçons étaient injurieux ; et je n'osai plus soupçonner... Tu aurais-tu fait à ma place ?... Et puis elle, est si bien s'y prendre, elle a le génie ! Comment elle ne s'aperçoit-elle pas que je ne suis que si belle, si respectable jusqu'alors... Mais quel est le mobile ? Pourquoi a-t-elle fait ça ?

« La jalousie, par exemple... »

« Ah ! ça n'est pas... »

« J'y avais pensé... Crois-tu que les jolies femmes savent se haïr ?... »

FEUILLETON DU 1^{er} JUIN 1924. — N° 21

La Belle des Belles

ROMAN D'AMOUR PAR JEAN RAMEAU

Au buffet, s'entassaient toutes les friandises qui font soupirer les enfants ordinaires. Mais on ne pouvait pas par intervalles des voix de mamans dire :

« Non, pas de fraises pour bébé... Le docteur défend... »

« Non, pas de café glacé. Avez-vous du lait bouilli ?... »

« Attention, chéri ! Tu vas manger trop de confitures... »

« Très ! »

« Bon, je vais être à toi. Le temps de faire fonctionner cet appareil... »

« Absolument ? non ! »

« Eh bien, suis-moi. Je t'enlève... »

« Je t'en enlève... »

« Je t'en enlève... »

« Beaucoup ? Non !... Je la vois de temps en temps, ou plutôt je la vois... »

« Ou ça, chez moi ? »

« Dans ta boîte des Champs-Élysées... »

« A l'Académie ? Oui. C'est surtout là que j'ai eu l'occasion de la voir... »

« Non !... Je la vois de temps en temps, ou plutôt je la vois... »

« Précise... »

« Eh bien, on t'accuse d'avoir attenté à la beauté, sinon à la vie, de mademoiselle de Pradères... »

« Mais je suis innocent ! Je n'ai attenté ni à la vie ni à la beauté de personne ! »

« Tu me fais plaisir ; mais je te rappelle fidèlement ce qui s'est passé... »

« Précise... »

« Précise... »

« Eh bien, on t'accuse d'avoir attenté à la beauté, sinon à la vie, de mademoiselle de Pradères... »

« Mais je suis innocent ! Je n'ai attenté ni à la vie ni à la beauté de personne ! »

« Tu me fais plaisir ; mais je te rappelle fidèlement ce qui s'est passé... »

« Précise... »

« Précise... »

« Eh bien, on t'accuse d'avoir attenté à la beauté, sinon à la vie, de mademoiselle de Pradères... »

« Mais je suis innocent ! Je n'ai attenté ni à la vie ni à la beauté de personne ! »

« Tu me fais plaisir ; mais je te rappelle fidèlement ce qui s'est passé... »

« Précise... »